

portant Inscription et Nomination dans
l'Ordre National du Dahomey (Additif)

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL
Grand Maître des Ordres Nationaux,

VU la Déclaration du 30 Avril 1970 instituant un Conseil Présidentiel ;

VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du Conseil Présidentiel ;

VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des Lois N°s 60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 instituant l'Ordre National du Dahomey ;

VU le Décret N°70-81/CP du 7 Mai 1970 portant formation du Gouvernement et le Décret N°71-149/CP du 4 Août 1971 qui l'a modifié ;

VU le Décret N°72-72 du 4 Avril 1972 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;

VU le Décret N°72-73 du 4 Avril 1972 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

VU le Décret N°72-192 du 31 Juillet 1972 portant Inscription au Tableau de Concours d'Admission et de promotions à titre Civil dans l'Ordre National du Dahomey ;

VU le Décret N°72-193 du 31 Juillet 1972 portant nominations et promotions à titre Civil dans l'Ordre National du Dahomey ;

Sur proposition des Ministres intéressés et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er.— Le Décret N°72-192 du 31 Juillet 1972 portant Inscription au Tableau de Concours d'Admission et de promotions à titre Civil, des Nationaux dans l'Ordre National du Dahomey est complété comme suit :

.....

E) AU GRADE DE CHEVALIER

MM. AISSY Gbéigbena Eugène, Chef du Bureau du Personnel OCDN à COTONOU
BIO TCHANE , Instituteur, Sous-Préfet de DASSA-ZOUME
BOUARI Adéchokan, Commissaire de Police à COTONOU
HOUNNOU Mahoussi Moïse, Administrateur Civil à COTONOU
YEHOUESSI Moïse, Inspecteur Central des P.T.T. à ORLEANS (France)

Article 2.— Le Décret N°72-193 du 31 Juillet 1972 portant nominations et promotions à titre Civil, des Nationaux dans l'Ordre National du Dahomey pour prendre rang du 1er Août 1972 est complété comme suit :

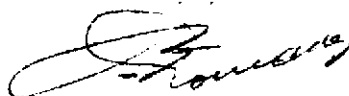
.....

E) AU GRADE DE CHEVALIER

MM. AISSY Gbéigbena Eugène, Chef du Bureau du Personnel OCDN à COTONOU
BIO TCHANE , Instituteur, Sous-Préfet de DASSA-ZOUME
BOUARI Adéchokan, Commissaire de Police à COTONOU
HOUNNOU Mahoussi Moïse, Administrateur Civil à COTONOU
YEHOUESSI Moïse, Inspecteur Central des P.T.T. à ORLEANS (France)

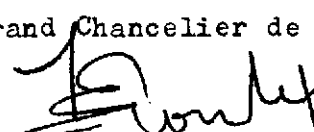
Article 3.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 17 AOUT 1972



Justin AHOMADEGBE TOMETIN

Par le Président du Conseil Présidentiel
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.


M.S. COULIBALY

AMPLIATIONS

PCP 6 SGG 4 DN 1 DEP 1 DCCT 1
MINISTERES 11 MCP 4 CS 1 JORD 1
DGAJL 2 IAA 1 MTP 4 DIR.ST. 1
GDE CHANCELLERIE 15 INTERESSES 5
CEDN-CNI 2 ACDN 1 ACN 2 MIS 2
DSN 2